

ABONNEMENT.

Saumur : 30 fr.
Six mois : 16
Trois mois : 8
Poste : 35 fr.
Six mois : 18
Trois mois : 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les Libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 30 c.
Réclames, —... 30
Faits divers, —... 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse,

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR
29 Juillet 1884.

Chronique générale.

LA REVISION ET LES GROUPES.

L'extrême gauche est décidée à voter contre
toutes propositions s'écartant de ce que
la Chambre a déjà voté.

La gauche radicale a décidé, contre toute
proposition tendant à sanctionner l'engage-
ment pris par M. le président du conseil de-
vant le Sénat :

1° Comme inconstitutionnelle toute déli-
bération séparée des Chambres qui indique-
raient des solutions réservées au Congrès ;
2° Tout engagement portant atteinte aux
attributions financières de la Chambre.

L'union républicaine, après avoir entendu
M. Rouvier, Allain-Targé, et sur la propo-
sition de M. Proust, président, a décidé
de se réunir à l'union démocratique, pour
entendre les explications de M. le président
du conseil.

L'union démocratique, sur la proposition
de M. Ribot, a décidé qu'elle repousserait
l'amendement Berlet, s'il était présenté à la
Chambre.

Hier, les couloirs de la Chambre étaient
très animés.

Un certain nombre de députés avaient eu
le matin un entretien avec le président du
conseil.

Le but était de s'entendre sur la formule
à soumettre à la Chambre afin de lui de-
mander des garanties. L'entente n'a pu se
faire.

Cependant l'impression générale était que
demain les deux groupes gouvernementaux
donneront, comme garantie, l'abandon de
l'article 8 dans le projet de revision.

PÉPINIÈRE ÉLECTORALE.

Dernièrement, M. Obissier, préfet de la
Vienne, fonctionnaire médiocre mais obéis-
sant, recevait du gouvernement l'ordre de
solliciter les suffrages des électeurs de Li-
bourne, avec naturellement tous les assai-
sonnements de la bienveillance administra-
tive.

Aujourd'hui, M. Herbette, ancien préfet
de la Loire-Inférieure, actuellement direc-
teur au service des prisons, non moins mé-
diocre que le précédent, est désigné par le
ministère de l'intérieur pour être candidat
opportuniste à Nantes ; toujours avec le se-
cours puissant de l'administrative bienveil-
lance.

Ces deux faits n'ont l'air de rien au pre-
mier abord.

Ils révèlent pourtant une révolution dans
la manipulation du suffrage universel par le
gouvernement opportuniste, et dans la ma-
nière dont ledit gouvernement comprend
l'administration.

Le gouvernement met un homme à la tête
d'une préfecture ou d'un service administra-
tif... Est-ce pour qu'il administre? Non, c'est
pour qu'il prenne l'habitude de suivre les
instructions de son ministre.

Ce prétendu préfet, cette apparence de
fonctionnaire, n'est qu'un élève pour la dé-
putation.

Dès qu'il a fait ses preuves de médiocrité
et d'obéissance passive, on le sort de l'école
administrative pour le livrer au travail élec-
toral.

Une fois élu, on l'assoit sur les bancs
de la majorité pour voter un commande-
ment.

N'est-ce pas une invention très-admira-
ble?

Le champ administratif transformé en
pépinière électorale, pour la plus grande sa-
tisfaction du gouvernement!

Il est vrai que quelques réfractaires mor-
dent la main qui les a aidés; exemple: le
citoyen Granet.

Mais on peut espérer une bonne récolte
moyenne; et, si l'ingénieux gouvernement

qui pèse sur notre dos est encore vivant à la
grande expérimentation de 1885, nous lui
prédisons une... veste comme on n'en a pas
vu beaucoup.

\*\*

On écrit de Berlin à la Gazette de Cologne,
au sujet des grandes manœuvres de l'artil-
lerie française, qui ont eu lieu au camp de
Châlons, au commencement de ce mois,
sous la direction du général de la Jaille :

« Le nouveau règlement concernant le
renouvellement des munitions des différents
échelons a produit les plus brillants résul-
tats, et le matériel est également excellent;
mais on a constaté, comme les années pré-
cédentes, la défectuosité des attelages.

« Les chevaux de l'artillerie manquent,
en général, de constance et de rapidité. Cette
défectuosité ne provient pas du manque de
chevaux convenables, mais de la trop grande
économie dont le comité de remonte a fait
preuve.

« On a surtout remarqué au camp de
Châlons la bonne qualité des nouvelles cais-
ses d'avant-train. Les obus à mitraille, mo-
dèle de 1883, appelés aussi obus de Bour-
ges, ont produit des effets tout à fait sur-
prenants qui ne tarderont probablement pas
à attirer l'attention des autorités militaires
de l'étranger. »

\*\*

On lit dans l'Evénement :

« Nous tenons de source absolument sûre
que l'Allemagne vient de décider la transfor-
mation du fusil Mauser en fusil à répétition.

« Cette innovation constituera en faveur
de la nouvelle arme une supériorité qui peut
être grosse en conséquences.

« Il y a longtemps qu'il est question en
France de la transformation de notre fusil
Gras.

« Nous prenons la liberté de demander au
ministre de la guerre où en est la commission
chargée d'étudier cette transformation? »

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE LIEUTENANT ANDERMAHR
UN DRAME
SOUS LA COMMUNE
PAR CH. SAINT-MARTIN.

Thomas continua son récit :

— Vous savez, monsieur d'Elplay, que les gardes
nationaux de Montmartre et de Belleville gardaient
les canons qu'on avait achetés par souscription
nationale et placés sur les batteries pendant le siège;
qu'ils refusaient de les rendre sous prétexte de les
distribuer aux Prussiens et qu'ils restaient organisés
dans les batteries et en compagnies, comme si la guerre
durait encore?...

— En effet, M. Bernard nous en a souvent parlé.
Nous trouvions étonnant qu'on n'eût pas encore
pris ces canons.

— C'était aussi mon idée. Le gouvernement
avait décidé, hier matin, à agir avec vigueur, et on
avait alléché partout une longue proclamation...

— Encore une proclamation! murmura M.
d'Elplay.

— Puis le tambour a battu dans les rues, on a
fait appel aux hommes d'ordre et à la garde natio-

nale des quartiers du centre. Vers huit heures du
matin, j'étais à la place Pigalle: j'ai vu les régi-
ments qui montaient en silence, l'arme sur l'épaule
droite et escaladaient les barricades sans trouver
de résistance. Il n'y avait encore personne dans les
rues. Malheureusement on n'avait pas amené assez
de chevaux pour enlever les pièces de d'artillerie.
Les gardes nationaux de Montmartre profitèrent du
retard: la foule grossit rapidement, s'approcha
peu à peu des régiments et gêna la marche des
troupes. Les hommes qui m'entouraient crièrent :
« Vive la ligne! Vivent nos frères! » — comme ils
ont coutume de faire à chaque révolution.

— Tu as raison, Thomas, c'est une vieille ma-
nœuvre.

— Elle réussit souvent. Les soldats crient de
leur côté: « Vive la garde nationale! » et quelques-
uns lèvent en l'air la crosse de leurs fusils. C'était
triste, monsieur! les femmes et les enfants s'intro-
duisaient dans les rangs, et arrachaient les fusils
des mains des soldats. Les régiments se déban-
daient et se perdaient dans la foule. Le général
Lecomte s'élança alors à la tête des troupes, et
voulut diriger la retraite, mais les insurgés se pré-
cipitèrent sur lui, le renversèrent, lui arrachèrent
son épée et le firent prisonnier, en poussant de
grands cris!

M. d'Elplay, Thérèse et Louise restèrent muets
de surprise.

— Ce n'est pas tout, continua Thomas. Les
soldats rebelles se joignirent au peuple et se diri-
gèrent vers les boulevards en chantant la *Marseil-
laise*. De nouvelles barricades s'élevèrent dans les
rues, les débris de l'armée gagnèrent l'Hôtel-de-
Ville: on entendit des coups de canon qui partaient
de Montmartre et jetaient partout la terreur. Toutes
les boutiques furent aussitôt fermées; et vers le
soir on se serait cru aux derniers jours du siège.

— Mon cher Thomas, reprit vivement Thérèse
dont les inquiétudes renaissaient, dis-nous vite
comment tout se terminera, dans ta pensée?

— Oh! mademoiselle, on ne peut rien prévoir.
Le diable lui-même ne saurait deviner le résultat
final. Je comprends bien votre inquiétude, à cause
de M. Bernard; rassurez-vous cependant. Les
Parisiens se lassent vite des émeutes, et quand ils
ne verront à leur tête que des étrangers, des
Polonais, des Italiens et même des Prussiens, ils se
rallieront à l'Assemblée nationale.

— Tu ne sais rien de plus, Thomas? demanda
M. d'Elplay.

— Non, monsieur, j'ai quitté Paris vers six
heures du soir: on m'a dit à Montrouge que le
général Lecomte et l'ancien commandant de la
garde nationale, le général Clément Thomas avaient
été assassinés dans la rue des Rosiers.

— Quelle horreur! s'écrièrent à la fois M. d'El-

play, Thérèse et Louise. Qui donc dirige cette
insurrection?

— C'est, dit-on, un comité qui s'intitule: le
Comité central de la garde nationale, et qui tient
ses séances au Château-Rouge.

— Quels sont les membres de ce comité?

— Des inconnus, monsieur, j'ai vu leurs noms
pour la première fois sur des affiches où l'on ap-
pelle le peuple aux armes.

— Qui aurait pu prévoir de tels malheurs?

— C'est la guerre civile, monsieur, mais j'es-
père qu'on va réunir les troupes fidèles, et si on
s'y prend bien, tout peut être fini dans vingt-quatre
heures.

Thérèse sourit malgré elle de la confiance du
messager et de l'air de protection affectueuse qu'il
prenait en lui adressant ces consolations. Elle pensa
que de telles émeutes, sans but et sans programme,
ne pouvaient être bien redoutables et chercha à se
faire illusion sur l'avenir; puis elle serra la main
de Thomas, le remercia vivement, et, lui faisant
promettre de revenir le soir même, elle retourna
près de son grand-père, à qui elle répéta le triste
récit qu'elle venait d'entendre.

Le messager Thomas n'avait rien exagéré. Il
était, au contraire, resté au-dessous de la vérité.
Les insurgés de Belleville et de Montmartre, excités
par les clubs que la puissante association, connue
sous le nom d'Internationale, organisait alors et

En 1875, l'Assemblée nationale, après avoir payé les dépenses de la guerre de 1870 et l'indemnité de guerre, laissait un budget de 3,025,040,368 en dépenses et une dette publique de 4,204,228,248.

En 1882, le budget, sous l'administration des républicains, a atteint 3,728,624,862 et la dette publique 4,235,339,577.

De 1882 à 1884, la dette publique s'est accrue d'environ 60 millions.

Ainsi, de 1829, dernier budget de la Restauration, à 1884, la dette publique a augmenté de 906,544,558.

Sans les révolutions qui se sont succédé depuis 1830, les contribuables français paieraient près d'un milliard de moins d'impôts qui servent à rétribuer les rentiers, et un milliard de moins leur serait enlevé pour payer des dépenses inutiles enrichissant les républicains.

Voilà ce que les révolutions ont rapporté à la France, sans compter la perte de l'Alsace et de la Lorraine.

Il y a des gens qui ont raison de fêter la prise de la Bastille, les budgets révolutionnaires les ayant enrichis.

### L'ABBÉ MAESTRATI.

C'est une bonne fortune pour un journal républicain d'avoir à signaler au public un acte blâmable commis par un prêtre ou un religieux. Alors il embouche la trompette et raconte bien haut le scandale. Lorsqu'il s'agissait de M. Marius Topin, il y avait plus de discrétion dans certaine presse. Aujourd'hui, la révocation de M. l'abbé Maestrati, aumônier d'hôpital à Toulon, fait la joie du *Voltaire*, du *Mot d'Ordre* et *tutti quanti*.

On lit dans le *Petit Parisien* :

« Que pensent MM. les cléricaux de cet aumônier fuyant son poste au moment du danger et abandonnant lâchement, dans la ville ravagée par le fléau épidémique, le drapeau autour duquel tous les hommes de cœur se regroupent et qui portent dans ses plis ces deux beaux mots, les plus sublimes de tous : « Dévouement, humanité ? »

Tous enregistrent avec une joie peu dissimulée l'acte de lâcheté commis par ce prêtre, mais aucun ne dit que l'aumônier révoqué était un républicain et notoirement connu comme tel. Aucun n'a ajouté que l'abbé Maestrati était le protégé de M. Arène et de M. Peraldi, qui l'avaient fait nommer à Toulon. Ignoraient-ils ce détail ? Il est pourtant connu et nous le trouvons rappelé dans la presse locale et dans quelques journaux parisiens. Nous jugeons comme elle doit l'être la désertion en face de la souffrance, mais l'abbé Maestrati appartient au parti de la République, elle a seule le droit de la revendiquer et nous le lui laissons de grand cœur.

(Le Français.)

La révocation susdite, dans ces conditions, devrait plutôt affliger les opportunistes que le parti religieux, qui n'a rien à voir avec les

multipliait partout, avaient refusé de rendre les canons qu'on avait, pendant le siège, disposés sur les buttes et dirigés contre les Prussiens. Ces malheureux, égarés et furieux, croyaient qu'on avait capitulé avant d'avoir épuisé toutes les ressources de la capitale, et ce fut au nom d'un faux patriotisme qu'on les entraîna dans la guerre civile.

Les meneurs de cette résistance, presque tous étrangers, répandaient le bruit que M. Thiers, président de la République, et l'Assemblée nationale, récemment élue, n'exigeaient le retour de ces canons que pour les livrer à l'ennemi : ils avaient sous la main une armée toute organisée pour l'émeute, et rêvant déjà d'arriver au pouvoir par un coup de force, ils préparaient tout pour une lutte fratricide.

Les lenteurs du gouvernement les aidèrent malheureusement dans leurs desseins. On hésitait à engager la lutte : on espérait toujours que l'horreur d'une guerre civile en face des Prussiens ferait tomber les armes des mains des insurgés ; on pensait que les bons citoyens, dévoués à l'ordre, suffiraient pour ramener dans le devoir des hommes exaltés par nos défaites. Il n'en fut rien, et quand on se décida à agir, après quinze jours, il n'était déjà plus temps.

Les ouvriers des quartiers populaires de Belleville, Montmartre et Ménilmontant, s'étaient organisés en bataillons ; l'Internationale leur avait envoyé

abbés Maestrati. Il n'est pas malheureusement le seul ayant donné, dans les circonstances présentes, l'exemple de la défection en présence du devoir à accomplir. Si le *Voltaire*, le *Petit Parisien*, le *Mot d'Ordre* et autres feuilles qui ont reproduit le fait, ont besoin d'être édifiés sur ce point, qu'ils lisent ce qui suit :

« Par arrêté en date d'hier, M. le maire a révoqué de leurs fonctions, pour avoir abandonné leur poste en temps d'épidémie :

» M. Paul Féraud, expéditionnaire de 3<sup>e</sup> classe à la police administrative ;

» M. Féraud Victorin, expéditionnaire aux listes électorales ;

» M. Emery (Marius), employé auxiliaire à la voirie, et M. Ferrier, surveillant au cimetière Saint-Pierre. »

Les lignes ci-dessus sont empruntées au numéro d'un journal de Marseille portant la date du 18 juillet 1884.

### LE CHOLÉRA.

Toulon, dimanche soir.

On a constaté 16 décès cholériques dans les vingt-quatre heures écoulées. L'amélioration signalée depuis deux jours continue ; il n'y a que 4 décès à relever dans la ville et 3 dans les hôpitaux.

On parle d'établir un cordon autour de la ville, afin d'empêcher les rentrants à revenir par trop nombreux à la fois.

Des affiches ont été apposées aujourd'hui dans tout l'arrondissement de Toulon, invitant les émigrés à ne pas rentrer en ville s'ils ne veulent pas s'exposer à de nouveaux dangers.

Le professeur Hermann, de Vienne, a envoyé 4,000 francs à l'Œuvre de l'alimentation qui secourt chaque jour 347 familles nécessiteuses composées de 4,373 personnes.

Le préfet maritime a visité aujourd'hui l'hôpital de Bon-Rencontre. Il devrait pourvoir aux mesures qui empêcheraient les résidus de toute sorte provenant de la ville et des faubourgs, portés en rade, d'être rejetés sur la côte où ils constituent de nouveaux foyers d'infection.

Marseille, dimanche soir.

La situation devient chaque jour meilleure. Aujourd'hui, on a constaté 36 décès cholériques sur 77 décès.

La caserne d'artillerie du quartier Saint-Charles, occupée par un détachement du 49<sup>e</sup> régiment d'artillerie, a été évacuée. Les soldats campent sur le champ de manœuvres du Prado.

Quelques cas se sont également manifestés à la caserne Saint-Victor, occupée par le 3<sup>e</sup> de ligne.

Arles, 27 juillet, 3 h. soir.

Les délégués de l'extrême gauche viennent d'arriver, ainsi que plusieurs professeurs et agrégés de la Faculté de médecine de Montpellier.

Ils visitent actuellement les cholériques. M<sup>r</sup> le duc de Chartres a envoyé un nouveau secours de mille francs pour notre ville.

des chefs qui ne manquaient ni d'audace ni d'habileté ; les gardes nationaux des quartiers du centre de la capitale, lassés d'un long siège et peu habitués à se défendre eux-mêmes, refusèrent d'écouter l'appel pressant du ministère : l'armée seule dut tenter un véritable assaut des buttes.

Mais on sait que certains régiments étaient depuis longtemps travaillés par les clubs ; ils faillirent à leur devoir et reculèrent sans se battre. Enhardis par ce succès inattendu, les bataillons insurgés descendirent des hauteurs, chassèrent peu à peu l'armée des postes qu'elle avait conquis le matin, et occupèrent à la fin de la journée la ligne des boulevards.

C'est à ce moment que Thomas avait quitté Paris. La consternation était générale : l'effroi avait tout à coup gagné les hommes d'ordre, naguère si tranquilles et si confiants. Le gouvernement ne savait quel parti prendre, et le massacre des généraux Lecomte et Clément Thomas pouvait être le signal d'assassinats obscurs et de vengeances privées.

Le lendemain matin, à l'heure où Thomas faisait à ses compatriotes le récit de ces événements, le combat recommençait à Paris et le capitaine Bernard de Belleyme y prenait part à la tête de sa compagnie.

A Arcueil, on attendait avec une inquiétude sans cesse croissante le résultat final de la lutte. On

Douze décès cholériques ont été constatés aujourd'hui.

M<sup>r</sup> l'archevêque d'Aix est venu visiter, jusque dans leurs demeures, les cholériques de notre ville.

La visite du pasteur du diocèse a produit un excellent effet dans cette ville affolée de frayeur. Dans sa longue vie de missionnaire, M<sup>r</sup> Forcade a vu bien d'autres dangers et il n'est pas de ceux qui reculent devant eux.

Aix, 27 juillet, 6 h. 15 soir.

On signale aujourd'hui six décès cholériques. Il existe encore actuellement dix cas.

L'émigration continue.

Béziers, 27 juillet.

Une femme, âgée de 50 ans, a succombé à une attaque de choléra, après vingt-quatre heures de souffrances.

Hier, à Roujon, près Béziers, un enfant de 9 ans est mort en quelques heures.

Toulon, 28 juillet, 10 h. matin.

Depuis hier soir 6 heures, 14 décès.

Marseille, 28 juillet, 10 h. matin.

13 décès pendant la nuit.

### REVUE FINANCIÈRE.

Plus on approche de la liquidation et plus les positions se dessinent clairement. On a beaucoup monté la dernière semaine, chaque jour a donné lieu à une nouvelle avance. Les vendeurs de primes ont dû racheter du ferme pour se couvrir, et la chance ayant été continue, à chaque séance il a fallu répéter les mêmes opérations.

Les rentes et les principales valeurs de crédit ont profité de cette reprise et se sont retrouvés à des cours supérieurs à ceux de la semaine précédente : le 3 0/0 à 77.45, l'amortissable à 78.97 1/2, le 4 1/2 à 108.02 1/2 ; la Banque de France un peu faible à 5,000 fr.

Le Crédit Foncier a profité de la reprise ; il se négocie à 1,280 fr. Du bilan de cette Société établi le 30 juin dernier, il résulte qu'à la fin du premier semestre de l'exercice en cours, les bénéfices bruts s'élevaient à 10,692,693 fr., en augmentation de 145,168 fr. sur les produits du premier semestre de 1883.

D'autre part, les dépenses d'administration ont été de 1,777,325 fr. contre 1,699,279. Les bénéfices ont été en augmentation de 65,122 fr. Les demandes sont toujours très-abondantes sur les obligations foncières et communales. Les garanties qu'elles offrent ne peuvent être mises en discussion, l'épargne est depuis longtemps édiflée sur les mérites des obligations foncières et des obligations communales. Il n'existe pas de valeurs d'une essence supérieure. Aussi elles sont désignées par la loi pour l'emploi des fonds de mineurs des deniers dotaux.

L'Italie se rapproche du cours de 94.50 pour se diriger de là vers le pair. Il y parviendra sûrement. L'Italie, qui a fourni son grand-livre, a un crédit qui vaut bien celui de la Belgique ou de la Hollande qui ne cessent de couvrir. Le 3 3/4 de la rente italienne mérite d'être recherché plus que le 4 0/0 des rentes de ces pays, lesquelles sont au-dessous du pair.

Le Crédit Mobilier vient de publier son bilan au 30 juin. Indépendamment du compte de profits et pertes qui se solde pour les six premiers mois par 1,375,000 fr. contre 278,000 de frais généraux, nous sommes frappés de l'importance des différentes réserves : Réserve statutaire, 1,232,000 fr. ; Réserve extraordinaire, 3,938,000 fr. ; Réserve résultant du rachat des actions de la Société, 2,637,000 francs, soit, au total, sans parler de la réserve qui représente la participation du Crédit Mobilier aux bénéfices de la Compagnie Transatlantique — 7 millions 707,000 francs, ou plus de cent francs par titre.

commentait de toutes façons les nouvelles apportées par les habitants effrayés du quartier de Montrouge, qui venaient chercher un refuge dans les villages voisins ; on écoutait le roulement lointain des tambours et le bruit sinistre de la fusillade. Vers deux ou trois heures, plusieurs estafettes passèrent au galop sur la route d'Orléans en se dirigeant du côté de Versailles.

A cinq heures, le canon se fit entendre, et les échos de ce lugubre grondement qu'on avait si souvent entendu pendant le siège, vinrent serrer tous les cœurs. Enfin la nuit couvrit de ses voiles ce triste champ de bataille, et tous les bruits de la capitale s'éteignirent dans un calme apparent, plus effrayant peut-être que la réalité.

(A suivre.)

CH. DE SAINT-MARTIN.

### EN VENTE

A la librairie LACHÈSE et DOLBEAU, à Angers

GÉOGRAPHIE ABRÉGÉE DE MAINE-ET-LOIRE

A l'usage des élèves des écoles primaires

Par A. FRANÇOIS, Inspecteur de l'enseignement primaire à Cholet.

Prix 60 centimes, franco 75 centimes.

Dans ces conditions, comment expliquer le cours actuel des actions, qui oscille de 325 à 340, si ce n'est par l'éloignement que le public témoigne, depuis deux ans, pour les sociétés de crédit. Il est vrai que les gens avisés mettent ces excellentes actions en portefeuille en prévision d'une reprise qui s'imposera un jour ou l'autre par la force même des choses, dès que l'horizon financier se sera éclairci.

Ce n'est pas seulement le 4 1/2 0/0 français et la rente italienne qui offrent d'excellentes occasions de placement à l'épargne. Ce sont encore les actions de Chemins de fer dotées d'un beau revenu et susceptibles de plus-value croissante comme les actions à la Société Italienne des Chemins de fer Méridionaux. On a beaucoup parlé de concessions par l'Etat pour l'exploitation du réseau de l'Adriatique. Faisons abstraction de cette éventualité et contentons nous des résultats de son exploitation actuelle. Ils assurent pour l'année courante un revenu d'au moins 35 fr., nets d'impôts. N'est-ce pas suffisant pour justifier le cours de 700 fr. ? Les capitalistes en achetant ces actions aux environs de 600 fr. ont donc une marge certaine de 100 fr. à leur débours actuel.

La Société Générale se maintient avec fermeté à 465 ; cet établissement ne cherche pas à jeter de la poudre aux yeux du public, comme certaines autres maisons ; elle garde la réserve qu'imposent les événements, observant une stricte économie, et attendant la reprise des affaires qui ne saurait plus tarder beaucoup. Mais elle conserve toujours sa fidèle clientèle départementale qui aime avant tout avoir confiance, et qui préfère la solidité au luxe et au fracas.

Les actions des grandes Compagnies de chemins de fer ont gagné également sur les cours de la semaine précédente : le Nord s'est avancé de 1,661.25 à 1,665, le Lyon de 1,205 à 1,220, l'Orléans de 1,295 à 1,298.75, le Midi de 1,155 à 1,160, l'Est de 760 à 770, l'Ouest de 820 à 825.

### LOTÉRIE DES ARTS DÉCORATIFS

8<sup>e</sup> TIRAGE. — LUNDI 28 JUILLET.

Les numéros 7.078.045 — 10.121.284 gagnent chacun 10,000 francs.

Les dix numéros suivants ont gagné chacun 1,000 francs :

2.065.843 — 2.567.289 — 3.541.549 —  
3.690.985 — 4.821.284 — 5.189.840 —  
5.212.508 — 8.193.889 — 10.743.728 —  
11.589.461.

Les quarante numéros suivants gagnent chacun 500 francs :

138.286 — 353.568 — 735.173 —  
2.260.742 — 2.812.432 — 3.087.139 —  
3.270.760 — 3.976.886 — 4.185.158 —  
4.351.386 — 5.297.350 — 5.366.715 —  
5.951.728 — 6.133.610 — 6.303.193 —  
6.396.769 — 6.532.592 — 6.534.665 —  
7.191.296 — 7.974.365 — 8.560.232 —  
8.841.793 — 8.980.153 — 9.152.517 —  
9.278.699 — 9.312.179 — 9.408.398 —  
9.498.268 — 9.624.686 — 10.016.316 —  
10.656.673 — 11.127.186 — 11.360.643 —  
11.507.020 — 12.062.902 — 12.229.304 —  
12.477.101 — 12.621.790 — 12.626.500 —  
13.578.578.

### CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

### Comité de Souscription

EN FAVEUR DES VICTIMES DU CHOLÉRA.

Recette du lundi 28 juillet... 497 f. 75  
Recettes précédentes... 709 35

Total... 907 10

2<sup>e</sup> envoi au Maire de Toulon... 300 »

Envois précédents... 600 »

Total... 900 »

En caisse, 28 juillet... 7 10

Pour le Comité,

Le président, A. GAUDRON.

Les démarches faites auprès de MM. les Présidents des Cercles et Sociétés de Saumur ont été partout très-gracieusement accueillies, et tout fait espérer qu'après les Commissions réunies le Comité aura à enregistrer une fois de plus l'empressement que nos compatriotes ont toujours montré dans les moments difficiles et dans leurs actes de charité à chaque fois que l'occasion s'est présentée.

SAUMUR.

Ces jours-ci, en vidant une fosse d'aisances, rue de Fené, les ouvriers ont découvert des ossements humains d'adulte et d'enfant, entre autres des os du bassin et une tête.

Ces restes ont dû séjourner depuis un nombre d'années indéterminé, et il est difficile de dire à quel sexe ils appartiennent.

La fosse est très-profonde. Il y a environ seize ans, elle avait été curée de trois mètres seulement, et on n'avait rien découvert. Cet

étaient donc au-dessous de ce ni-  
l'autorité fait actuellement visiter les  
extraites jusqu'à ce moment.

### UN VIEUX GARÇON.

« nous écrit de Bagnaux :  
« Dimanche dernier, les distributions de prix  
des écoles communales de Bagnaux avaient  
été faites à l'ordinaire. M. Georges Labiche  
occupait le fauteuil de la présidence. Vous  
avez pas pour quoi ? Attendez ; lui-même  
ne dira tout à l'heure. Sans doute M.  
Georges Labiche n'est pas conseiller muni-  
cipal de sa commune, les dernières élections  
ont été fatales (malgré les proclamations  
du citoyen Le Comité), comme celles de  
M. le juge de paix du canton sud de  
Saumur et agent d'assurances la Mutuelle du  
canton. De là, que de titres à la présidence  
des distributions !...  
L'assistance était nombreuse et avide  
de voir ce président inespéré. Hélas !  
la cérémonie générale fut cruellement déçue.  
Nous sommes à la distribution de l'école  
de Bagnaux. M. Georges Labiche, visible-  
ment ému, se lève, et, le visage pâle comme  
un condamné à mort, lit son discours. Il ne  
durera pas longtemps, car il ne veut pas re-  
nouer la légitime impatience des vain-  
cus. A ceux qui ne savent pas pourquoi,  
M. Georges Labiche, préside en pareil jour  
et prend la parole, il dit :

« Je suis ici l'envoyé de M. le préfet (c'est  
de l'honneur nous faire) qui, ne pou-  
vant pas venir en personne, m'a fait l'insigne  
honneur de la représenter près de vous pour  
vous montrer l'intérêt qu'il vous porte. »

« Est-il aimable, M. le préfet, de nous en-  
voyer ce bon M. Labiche comme témoignage  
de l'intérêt qu'il porte à nos enfants. Merci,  
M. le préfet, de tant de sollicitude, mais  
ces questions préférées voir notre maire pré-  
senter cette distribution. Poursuivons :

« Le gouvernement de la République est  
un gouvernement qui a répandu l'instruction  
en France. »

« Vous arrête, M. Labiche ; est-ce que,  
dans la République, il n'y avait point d'é-  
cole en France ? Vous voudriez le faire  
croire, et votre discours en fournirait seul  
la preuve palpable ; mais vous savez bien  
ce contraire ; alors pourquoi dire ce que  
vous ne pensez pas ?... »

« Le gouvernement républicain vous ap-  
prend à devenir de bons sujets dévoués à la  
République, à être des patriotes, des ci-  
toyens... Aussi j'usurai de tout mon pou-  
voir près de M. le ministre de l'instruction  
publique pour vous obtenir des instruments  
gymnastiques afin de faire de vous des hom-  
mes. »

« Qu'en dites-vous ? Des instruments gym-  
nastiques pour faire des hommes !!! En vérité  
c'est un cerveau exceptionnel pour enfant  
une pareille idée. La gymnastique assou-  
plie les membres, mais ne fait  
pas des hommes, M. Labiche, il faut, pour

faire des hommes, cultiver l'intelligence et le  
cœur des enfants.

Mais voici le bouquet. D'un air jovial M.  
le président dit en finissant :

« Bien que je sois un vieux garçon, j'ai  
cependant de l'affection pour les enfants. »

Est-il tendre, ce vieux garçon, et ce trait  
final n'est-il pas un comble ?

Laissons tomber le rideau... Un silence  
glacial, rompu par quatre applaudissements  
d'amis venus là pour admirer l'éloquence  
du nouveau président, ont montré l'im-  
pression produite par le discours de notre  
vieux garçon.

Quelques heures plus tard, à l'école com-  
munale tenue par les Sœurs, le vieux garçon  
n'a pas parlé de son affection pour les en-  
fants, — un bon point pour cette délica-  
tesse. Là, il dit encore qu'il est l'envoyé du  
préfet, mais qu'il est sans parti pris et qu'il  
estime les Sœurs, — encore un bon point !...  
Puis il remercie l'assistance d'être venue, si  
pressée, participer à cette fête, quoique lui,  
Georges Labiche, en ait été nommé le pré-  
sident.

Quel foudre de guerre que ce vieux garçon !  
Croit-il faire peur aux habitants de Bagnaux ?  
Chassez ce souci, M. Labiche, et, croyez-moi,  
restez à vos assurances, ce sera plus sûr et  
moins désagréable. Déjà, aux élections der-  
nières, vous avez reçu une veste (style d'un de  
vos amis) ; eh bien, aujourd'hui, vous avez  
ajouté une queue à votre veste de vieux garçon.

### UN HABITANT DE BAGNEUX.

### ASSISES DE MAINE-ET-LOIRE.

L'ouverture des assises de Maine-et-Loire  
aura lieu lundi 4 août.

Voici les noms des jurés appartenant à  
l'arrondissement de Saumur :

### MM.

Henri Brunet de la Charie, propriétaire à  
Meigné.

Eugène Cormier, bourrelier à Fontevault.

Urbain Fraimbault, propriétaire à Varennes-sous-Montsoreau.

André Guérin, fabricant à Vibiers.

Jean Chemineau, propriétaire à la Salle-de-Vibiers.

L'ouverture de la troisième session ordi-  
naire des conseils municipaux en 1884 est  
fixée au dimanche 3 août prochain et la clô-  
ture au 17 du même mois.

Pourront être traitées dans cette session  
toutes les questions intéressant les com-  
munes.

Il nous revient que, sur plusieurs points,  
l'exécution de l'article de la loi municipale,  
prescrivant de remettre au maire une clef du  
clocher de l'église, ne va pas sans de graves  
difficultés, surtout dans les nombreuses pa-  
roisses où, pour parvenir au clocher, il faut  
passer par l'église. Croit-on pouvoir, sans  
violence, contraindre les curés à laisser ainsi  
le lieu saint à la discrétion de toutes les mu-  
nicipalités radicales ?

On dit que le gouvernement commence à

s'apercevoir, un peu tard, de la gravité de  
l'attentat qu'il a commis en faisant voter l'ar-  
ticle de la loi municipale ; il est assez embar-  
rassé du grave conflit où il s'est engagé.

### MONTREUIL-BELLAY.

Au cours de la journée de dimanche, le  
jeune Aucouin, âgé d'une douzaine d'années,  
apercevant un nid dans un des acacias qui  
bordent l'avenue du pont de Montreuil, n'eut  
rien de plus pressé que de grimper à la  
cime de cet arbre, sans s'inquiéter de la ré-  
sistance des branches.

L'une d'elles ayant fléchi sous son poids,  
le malheureux enfant est tombé à terre,  
ayant les jambes brisées le crâne fracturé, et  
le corps tout meurtri.

Il est demeuré plusieurs heures sans con-  
naissance, et son état donne de vives inquié-  
tudes.

C'était cependant un enfant alerte et vi-  
goureux.

Cette catastrophe servira-t-elle de leçon  
aux dénicheurs de petits oiseaux qui s'expo-  
sent en outre à être condamnés par les tri-  
bunaux ?

SAINT-MARTIN. — L'assemblée annuelle de  
Saint-Martin-de-la-Place aura lieu diman-  
che prochain 3 août.

### TOURS.

Dimanche, vers une heure du matin,  
deux locomotives se sont heurtées, sur la  
voie, dans la gare du chemin de fer d'Or-  
léans.

L'une des machines a été renversée sur  
le côté, et toutes deux ont été gravement  
avariées.

Les deux chauffeurs ont été blessés, dont  
l'un très-grièvement : il a eu la main cou-  
pée ; les deux machinistes ont reçu des  
contusions sans gravité.

On attribue, dit-on, cet accident à l'im-  
prudence d'un aiguilleur.

### NANTES.

On lit dans le Progrès, journal républicain  
de cette ville :

« Il n'est bruit en ce moment, à Nantes,  
que d'une scène scandaleuse qui s'est pro-  
duite, vendredi dernier, entre deux mem-  
bres de l'administration municipale. Ce dé-  
plorable incident est devenu le secret de Po-  
lichinelle, et il n'y a plus de raison de garder  
plus longtemps le silence sur des faits qui se  
sont passés en plein Hôtel-de-Ville.

« D'après les renseignements qui nous  
reviennent de toutes parts, une altercation  
violente serait survenue dans une salle de  
l'Hôtel-de-Ville, entre deux adjoints, qui en  
seraient venus aux gros mots et même, as-  
sure-t-on, aux menaces et aux coups.

« Tout le personnel de la mairie aurait  
entendu le bruit fait par les deux adversai-  
res. L'attention même d'un haut fonction-  
naire du service de la police, qui se trouvait  
à la mairie à ce moment, aurait été attirée  
par l'éclat de cette scène, dont il était loin  
de deviner les acteurs. Enfin, c'est un des

collègues des deux combattants, M. l'ad-  
joint Dion, qui serait intervenu pour les sé-  
parer. »

Avons-nous besoin d'ajouter que ces deux  
édiles de si convenables manières sont de  
parfaits républicains ? Cela s'appelle la fra-  
ternité à coups de poing, en attendant mieux.

Pendant les grandes chaleurs, et princi-  
palement depuis l'apparition du choléra en  
France, les célébrités médicales prescrivent  
le thé chaud coupé avec du rhum ; nous re-  
commandons les excellents rhums de la mai-  
son John Alvarès, planteur à Kingston, Ja-  
maïque, vendus chez DOUESNEL, Epicerie  
Centrale, 28 et 30, rue Saint-Jean, Saumur,  
depuis 2 fr. le litre et au-dessus selon qua-  
lité. — Thés noirs Souchong à 4 et 6 fr. le  
1/2 k.

### Théâtre de Saumur.

Tournée SAINT-GERMAIN. — MICHEL, administrateur.

JEUDI 31 juillet 1884,

REPRÉSENTATION EXTRAORDINAIRE

Donnée par

### M. SAINT-GERMAIN

Du théâtre du Gymnase ;

M<sup>me</sup> Priolean, du Gymnase ; MM. André  
Michel, du Vaudeville ; Corbin, du Vaudeville ;  
Jourdan, du Gymnase ; Cressonnois, du  
Gymnase ; M<sup>me</sup> Geneviève Dupuis, du Gym-  
nase ; M<sup>lle</sup> Acharé, du Vaudeville ; M<sup>lle</sup> Réyé,  
de l'Odéon.

### BÉBÉ

Comédie en 3 actes, de MM. de Najac et Hennequin.

M. SAINT-GERMAIN jouera le rôle de  
Pétilion, qu'il a créé.

M<sup>me</sup> PRIOLEAN jouera le rôle de la Baronne, qu'elle  
a créé ;

M. CORBIN, celui de Gaston, qu'il vient de créer  
au Vaudeville ; M. ANDRÉ MICHEL, celui de Kerna-  
nigous ; M. JOURDAN, celui d'Arthur ; M. CRESSON-  
NOIS, celui du Baron ; M<sup>me</sup> GENEVIÈVE DUPUIS, celui  
de Toinette, qu'elle a créé ; M<sup>lle</sup> ACHARÉ, celui  
d'Aurélié, et M<sup>lle</sup> RÉYÉ, celui de Diane.

### NOTRE DÉPUTÉ

Monologue de M. Morand, dit par M. Saint-Germain.

### LE BON DIEU

Monologue de M. Granet-Dancourt, dit par  
M. Saint-Germain.

### GARÇON D'HONNEUR

Confidence faite par M. Jourdan, dite par l'auteur.

### DIVORCÉS

Comédie en 1 acte, de MM. Cressonnois  
et Samson,

Jouée par M. CRESSONNOIS et M<sup>lle</sup> RÉYÉ.

Ordre : 1. Divorcés ; 2. Monologues ; 3. Bébé.

Bureaux, 7 h. 1/2 ; rideau, 8 h. »/».

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT,  
rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à  
l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

### Feuilleton de l'Écho Saumurois.

### LE PÊCHEUR DE MORUES

(Suite et fin.)

Catherine le regardait toujours fixement et répon-  
dit, sans verser une larme :

— Ah ! Pierrette est tombée dans la mer... Com-  
ment que ça s'est fait ?... tu me conteras ça.

— Grand Dieu ! s'écria Bertrand, cette nouvelle  
me tue ! elle est folle !

— Ah ! la pauvre femme ! dirent les matelots qui  
étaient autour de Catherine ; c'est tout de même vrai que  
ce voyage a duré longtemps. Et peut-être pour faire un  
long cours. Elles sont comme ça, les  
femmes, elles ne peuvent pas se passer de leurs en-  
fants.

Bertrand était anéanti, brisé par le désespoir. Il  
regardait le visage dans les mains et sanglotait,  
entendant tout à coup une petite voix qui  
disait :

— Bonjour, papa !

— Hélas ! s'écria-t-il, en relevant la tête, qui est-  
ce qui parle ?

— Eh bien c'est moi, répondit Pierrette, qui  
s'était cachée jusque-là et qui venait de courir  
à lui.

Bertrand eut un frémissement de joie, qui lui  
secoua tout le corps. Il restait éperdu, sans paroles,  
n'osant pas croire à son bonheur. Il regardait l'en-  
fant de tous ses yeux et de toute son âme et se de-  
mandait si c'était une vision.

Eh ben, papa, dit l'enfant, en élevant ses petits  
bras vers lui, tu ne veux donc pas me prendre et  
m'embrasser ? Tu ne me reconnais donc pas, mille  
sabords !

— Ma Pierrette ! s'écria Bertrand, en l'enlevant  
dans ses bras et en l'embrassant de toutes ses for-  
ces.

— Ah ! v'là que tu m'étouffes maintenant, dit  
Pierrette.

— C'est toi ! reprit Bertrand, c'est bien toi !...  
Mais par quel miracle ?...

— C'est une fièvre surprise que je t'avions faite,  
n'est-ce pas ? dit Catherine ; c'est quasi comme si  
je t'avions donné deux fois ta fille. T'as ben appris  
comme moi dans l'histoire sainte que le bon Dieu  
a sauvé le petit Moïse, exposé sur le Nil ; eh ben, il  
a fait de même pour Pierrette, et c'était plus diffi-  
cile encore, parce que la mer est plus méchante  
que le Nil. Mais quand le bon Dieu s'en mêle, il fait  
ben les choses. La pauvre Pierrette, dont je te ra-  
conterons toute l'histoire à la maison, a été re-

cueillie à bord d'un autre terre-neuvier, qui était  
parti de Fécamp en même temps que vous et qui  
est rentré au port hier. Tu juges de ma joie en la  
retrouvant et de ma terreur aussi en la voyant re-  
venir sans toi ! Elle ne savait pas ce que vot'brick  
était devenu, et pendant les 24 heures qui se sont  
passées entre la rentrée des deux terre-neuviers  
j'avons eu ben des tremblements et des soubre-  
sauts dans le cœur. Enfin te v'là, et je ne veux plus  
que tu partes, entends-tu ?

— Ni moi non plus, ma petite femme, s'écria  
Bertrand. Ce n'est pas que je change d'avis et que  
je n'aime plus la mer ; je ne pourrais pas vivre  
sans lui faire tous les jours, sur mon bateau pé-  
cheur, une petite visite d'ami. Il nous faut la mer,  
à nous autres pêcheurs, pour prendre not' poisson ;  
mais il nous faut aussi la terre, non-seulement  
pour vendre not' butin, mais aussi pour y retrou-  
ver chaque jour ceux que nous aimons. Adieu mor-  
ue, la pêche est faite ! Si je m'en allions encore  
l'année prochaine au banc de Terre-Neuve, qui sait  
si, à mon retour, vous seriez encore là, toutes les  
deux, pour me dire : — « Bonjour, mon homme ! —  
Bonjour, papa ! », et s'il ne me manquerait pas  
pour me presser bien fort, ou les deux gros bras  
de ma femme ou les deux petits bras de mon en-  
fant !

Il avait raison, Bertrand ; le bonheur est impa-  
tient : quand on part, en le laissant au logis, il vous

attend quelque temps sur le seuil de la porte ; mais  
si l'absence se prolonge trop, le bonheur perd pa-  
tience, et l'on n'est pas toujours sûr de le retrouver  
en rentrant chez soi.

ANAÏS SÉGALAS.

### LA LANTERNE D'ARLEQUIN

Illustrée, 10 centimes

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES.

Sommaire du n° 173. Encore le choléra. Illu-  
mination forcée. Le choléra et les sœurs de Cha-  
rité. L'offrande de la famille royale. La fête à  
Paris. Charité républicaine. Le tyran des Vosges.  
Les républicains jugés par eux-mêmes. Faut des  
désinfectants, pas trop n'en faut. Correspondance.  
Les sœurs de Charité (poésie de G. Jollivet). Les  
ânes en République (fable en vers).

UNE BONNE RÉOLUTION. — L'ad-  
ministration de la Lanterne d'Arlequin, dans  
le but de rendre sa publication accessible  
à tout le monde, vient de décider qu'à par-  
tir du 1<sup>er</sup> juillet, le prix de l'abonnement  
est fixé à 6 fr. pour tout le monde ; nos  
abonnés continueront à la recevoir au prix  
de 5 fr., en envoyant à la direction à Tours,  
rue Richelieu, 43, avec le prix de leur  
abonnement de faveur, la bande du journal.

**Caisse d'épargne de Saumur.**

Séance du 27 juillet 1884.

Versements de 141 déposants (29 nouveaux), 30,844 fr. 50  
Remboursements, 8,798 fr. 32 c.

La Caisse d'épargne reçoit 2,000 fr. par livret, au taux de 3 fr. 75 pour 0/0.

On peut verser chez MM. les Percepteurs de Doué-la-Fontaine, de Louresse, d'Ambillou, de Martigné-Briand, de Vihiers, de Trémont, de Coron, de Montreuil-Bellay, du Puy-Notre-Dame, de Brézé, de Fontevault, de Varennes-sous-Montsoreau, d'Alonnes, de Saint-Lambert-des-Lévées et de Genes.

**BIBLIOGRAPHIE**

Nouveau Globe Terrestre physique et politique de 1 mètre de circonférence, imprimé en 13 couleurs. Prix : 33 fr., payables 5 fr. par mois.

FLAMMARION (CAMILLE). — Astronomie Populaire. 2 vol. grand in-8° illustrés de 260 gravures, 7 chromolithographies, cartes célestes, etc. Prix : 20 fr., payables 5 fr. par mois.

Grand Dictionnaire d'Histoire naturelle, par Ch. d'ORBIGNY, avec la collaboration de membres de l'Académie des sciences. Nouvelle édition, comprenant 28 volumes de texte et 3 volumes Atlas, contenant 340 planches, soit environ 1,000 sujets coloriés. Prix, broché : 480 fr., payables 15 fr. par mois.

LAROUSSE (PIERRE). — Grand Dictionnaire Universel du XIX<sup>e</sup> Siècle. 16 vol. in-4°. Prix : 600 fr., payables 20 fr. par mois.

Bibliothèque Classique du Piano. Collection complète des 92 sonates de BEETHOVEN, CLEMENTI, HAYDN, MOZART et WEBER; 11 volumes grand format (1,700 pages), magnifiquement gravés. Prix : 60 fr., payables 5 fr. par mois.

Librairie A. PILON. (A. LE VASSEUR, successeur), 33, rue de Fleurus, Paris.

La 8<sup>e</sup> série de L'ALLEMAGNE ILLUSTRÉE est mise en vente par l'éditeur Jules Rouff.

L'auteur y étudie le climat, les productions, la division politique et administrative du Brandebourg, l'histoire de cette province et ses diverses statistiques, etc.

Il y commence une remarquable monographie sur Berlin, et nous initie au mouvement industriel et commercial de cette capitale. Quatre gravures ornent le texte : un panorama

de Berlin pris du château, une vue d'Unter den Linden, la synagogue et la colonne de la Victoire. A quoi il faut ajouter un excellent plan de Berlin.

**PRÉSERVATIF CONTRE LES AFFECTIONS ÉPIDÉMIQUES**

44 ans de succès.

32 RÉCOMPENSES, dont 5 DIPLÔMES D'HONNEUR ET 10 MÉDAILLES D'OR.

**ALCOOL DE MENTHE DE RICQLÈS**

Bien supérieur à tous les produits similaires ET LE SEUL VÉRITABLE

Formant une boisson délicieuse, saine, rafraîchissante et peu coûteuse. Infaillible contre les indigestions, maux d'estomac, de cœur, de nerfs, de tête; contre la dysenterie et la cholérite.

FABRIQUE à LYON, 9, cours d'Herbouville  
Maison à Paris, 41, rue Richer.

Dépôt dans les principales pharmacies, parfumeries, épicerie fines.

Se méfier des imitations et exiger le nom de DE RICQLÈS.

Le Jeune Age Illustré, journal des enfants, paraissant tous les samedis, sous la direction de M<sup>me</sup> LERIDA-GEOPROT. Editeur : Victor PALME, 77, rue des Saints-Pères, Paris.

**CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (25<sup>e</sup> ANNÉE)**

PRÊTS sur MAISONS et BIENS RURAUX. Les demandes doivent être adressées à MM. Rêrou et C<sup>ie</sup>, banquiers, rue Le Pétier, 9, à Paris; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

Éviter les contrefaçons

**CHOCOLAT MENIER**

Exiger le véritable nom

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

**Tribunal de commerce de Saumur.**

**FAILLITE BRAZILLE ET BOURDON.**

Par jugement en date du 28 juillet 1884, le Tribunal de commerce de Saumur a maintenu dans ses fonctions, comme syndic définitif de la faillite des sieurs Brazille et Bourdon, anciens négociants à Saumur, M. Louis Bonneau, ancien greffier à Saumur.

Pour extrait :  
(546) Le Greffier, GAUTIER.

**Tribunal de commerce de Saumur.**

**FAILLITE JOUANDOU, JEAN.**

Par jugement en date du 28 juillet 1884, le Tribunal de commerce de Saumur a déclaré en état d'union les créanciers de la faillite du sieur Jouandou, Jean, ancien maître d'hôtel à Saumur, et a maintenu M. Ludovic Proust, expert-comptable à Saumur, dans ses fonctions comme syndic à ladite union.

Pour extrait :  
(547) Le Greffier, GAUTIER.

**A AFFERMER**

Pour entrer en jouissance de suite,

**REMISE ET ÉCURIE**

Rue de l'Abreuvoir, n° 11.

S'adresser à M. ANIS, commis-greffier au Tribunal civil, demeurant dite rue. (525)

Etude de M<sup>e</sup> A. DESCARS, notaire à Ecommoy (Sarthe).

**A VENDRE Propriété**

EN TOURAINE

Consistant en :

45 hectares de vignobles en plein rapport, créés depuis 10 ans, Et 130 hectares de terres labourables, bois et prés. Belle chasse.

S'adresser à M<sup>e</sup> DESCARS, notaire à Ecommoy (Sarthe), et à M<sup>e</sup> HASON, notaire à Chemillé-sur-Dême (Indre-et-Loire). (524)

**Assurances sur la Vie**

M. PERSAC, 53, Grande-Rue, à Saumur, agent de l'Equitable des Etats-Unis, compagnie d'assurances sur la vie et reutes viagères, fonds de garantie : 275 millions; fonds de réserves : 60 millions; assure dans tous les cas de mort par épidémies ou accidents; meilleur marché que les autres compagnies, donnant la totalité des bénéfices aux assurés.

S'adresser à M. PERSAC, pour tarifs et renseignements. Demande des représentants.

M<sup>e</sup> LECOY, avoué à Saumur, rue Dacier, n° 28, demande un jeune homme sachant bien écrire.

**Les Magasins de la Glaneuse**

51 et 53, rue Saint-Jean, SAUMUR.

DEMANDENT :

Une apprentie pour les Modes, Et un garçon de magasin sachant lire et écrire.

Conditions avantageuses.

ON DEMANDE une demoiselle de magasin de 18 à 25 ans pour la vente au détail.

S'adresser au bureau du journal.

M. HOULARD donne avis qu'il a cédé à M. THIODET, à partir du 24 juin, son fonds de commerce de café et d'épicerie, rue Dacier, 29, et qu'il conserve son commerce de vins et spiritueux en gros, à son nouveau domicile, rue des Basses-Perrières, n° 7. (550)

Une JEUNE FEMME veuve, munie de bons certificats, connaissant l'anglais et l'allemand, demande une place dans une maison de commerce ou dans une maison bourgeoise.

S'adresser au bureau du journal.

**A LOUER**

Pour la Saint-Jean 1885.

BEAU ET VASTE

**MAGASIN**

Rue du Port-Cigogne.

S'adresser à M<sup>me</sup> DUPUY-LEBRETON, même rue. (86)

**AVIS**

M. Auguste DOC, graveur, nouvellement arrivé de Paris, vient de s'installer à Saumur.

Élève de graveurs éminents, il est à même de répondre à toutes les demandes qui pourront lui être faites pour tout ce qui concerne la gravure sur métaux, nacre, ivoire, orfèvrerie, bijoux.

Chiffres, armoiries, écussons, adresses, etc., etc.

Atelier, 91, rue de Fenet.

**GUÉRISON CERTAINE**  
DE TOUTES LES  
Affections de la Peau  
DARTRES, ECZÉMAS,  
Psoriasis, Acné, etc.;  
des PLAIES et  
ULCÈRES VARIQUEUX  
considérés comme incurables  
par les Princes de la Science  
Le traitement ne dérange  
nullement du travail; il est à  
la portée des petites bourses,  
et dès le deuxième jour, il produit  
une amélioration sensible.  
S'adresser à M. LENOIR, MÉDECIN SPÉCIALISTE  
41, rue St-Liesse, à MELUN (S.-M.).  
CONSULTATIONS GRATUITES  
par Correspondance

**CAFÉ BARLERIN** hygiénique de santé, stomacal et fortifiant, préparé par R. BARLERIN, ph.-chim., à TARARE (Rhône).

Le CAFÉ BARLERIN est recommandé aux personnes nerveuses; il facilite la digestion, guérit la gastrite, les gastralgies et les irritations d'intestins; il détruit la constipation, stimule l'appétit, rend le sommeil aux per-

sonnes irritées par un travail excessif, donne les meilleurs résultats dans la MIGRAINE et les NÉURALGIES. Le CAFÉ BARLERIN est un fortifiant par excellence, qui peut s'employer pendant les chaleurs comme boisson hygiénique pour empêcher la transpiration et préserver du choléra et de toutes les maladies épidémiques. Des MILLIERS de MALADES doivent leur guérison à l'usage du CAFÉ BARLERIN, qui est le meilleur marché et le plus agréable des cafés de santé. Le CAFÉ BARLERIN est un produit alimentaire uniquement composé de fruits adoucissants et dont la composition chimique est à peu près la même que celle des eaux minérales les plus en réputation.

Se vend en boîtes de 1 kilogramme, pour en faire 200 tasses, prix : 4 fr.; de 500 gr., pour 100 tasses, prix : 2 fr., et de 250 gr., prix : 1 fr. 25.

**LE COLLIER GALVANO-ÉLECTRIQUE**

du docteur WIATKA est le préservatif sûr et commode du croup, de la coqueluche et des maladies graves du larynx chez les jeunes enfants. Prix : 2 fr.

Produits admis à l'Exposition universelle de Paris, 1878, avec 2 médailles d'honneur, se vendent à Tarare, en gros, chez M. R. BARLERIN, pharmacien-chimiste.

Dépôt à Saumur chez M. GONDARD, épicier, rue d'Orléans. (450)

**LIBRAIRIE JAVAUD**

ON DEMANDE un garçon de 12 à 13 ans, sachant lire et écrire.

Saumur, imprimerie P. GODET.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 28 JUILLET 1884.**

Valeurs au comptant	Clôture précé <sup>de</sup>	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé <sup>de</sup>	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé <sup>de</sup>	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé <sup>de</sup>	Dernier cours.
3 % amortissable	77 50	77 40	Est	765	767 50	Obligations			Gaz parisien	513	514
3 % (nouveau)	79 10	79 05	Paris-Lyon-Méditerranée	1215	1220	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	515	515 50	Est	366	367
4 1/2 %	107 75	107 75	Midi	1170	1160	— 1865, 4 %	522 50	525	Midi	369	367
4 1/2 % (nouveau)	108 10	108 15	Nord	1770	1675	— 1869, 3 %	405	405	Nord	377	376
Obligations du Trésor	503	504	Orléans	1300	1300	— 1871, 8 %	393 50	393	Orléans	368	367
Banque de France	5020	5000	Ouest	825	822 50	— 1875, 4 %	517	518	Ouest	369	368
Société Générale	465	465	Compagnie parisienne du Gaz	1516	1508 75	— 1876, 4 %	515	516 25	Paris-Lyon-Méditerranée	370	372
Comptoir d'escompte	970	968 75	Canal de Suez	1890	1885	Bons de liquid. Ville de Paris	524	523	Ouest	370	372
Crédit Lyonnais	542 50	543 75	C. gen. Transatlantique	475	475	Obligations communales 1879	455	455	Paris-Bourbonnais	367	368 50
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1290	1290				Obligat. foncières 1879 3 %	447	448	Canal de Suez	570	572
Crédit mobilier	326 25	325				Obligat. foncières 1883 3 %	350	352			

**CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR**

Ligne d'Orléans		Ligne de l'Etat (Service depuis le 19 Mai 1884)												
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.		SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY			MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR									
Heures	Minutes	Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Mixte soir	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Omn. soir	Mixte Direct.			
3	heures 8 minutes													
6	— 55													
9	— 16													
1	— 25													
2	— 32													
7	— 15													
10	— 36													
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.		SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS			THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR			MONTREUIL - POITIERS venant d'Angers.			POITIERS - MONTREUIL allant à Angers.			
3	heures 26 minutes													
8	— 21													
9	— 37													
12	— 48													
4	— 44													
7	— 4													
10	— 24													
Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56; à Tours à 9 heures.														

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.  
Hôtel-de-Ville de Saumur,

Certifié par l'imprimeur soussigné.